

Association LOZERE HISTOIRE & GENEALOGIE
C 236 - Archives Départementales de Mende – Lozère -
texte intégral – Année 1701 – relevé par Jacques GODARD

---0---

Rolle de la capitation de la paroisse de Fonthans
la presante annee mil sept cens un.

Fonthans

1	Denis Mazel tisserant taxe dix sols	10 s
2	Jean Bestion tisserant taxe dix sols	10 s
3	Jean Chapel tisserant taxe seize sols	16 s
4	Pierre Bestion tisserant taxe dix sols	10 s
	Somme page	2 Lt 6 s

5	Pierre Bouschet artisan taxe dix sols	10 s
5 [bis]	Marguerite Mazel dix sols	10 s

Lou Cros

6	Jacques Mamhe tisserant taxe dix sols	10 s
7	Pierre Garrel taxe dix sols	10 s
8	Louis Trincald menagier taxe trois livres	3 Lt
9	Pierre Tournamire artisan taxe rien	0
	Somme page	5 Lt

Chaldaurelhe

10	Antoine Bounal rantier taxe une livre quinze sols	1 Lt 15 s
----	--	-----------

Chazeirolettes

11	Jacques Mazel tisserant taxe dix sols	10 s
12	Jacques Ginhac rantier taxe une livre seize sols une servante taxée rien un bouvier taxe rien	1 Lt 16 s
13	Estienne Nurit tisserant taxe quinze sols	15 s
14	Pierre Bouquet tisserant taxe dix sols	10 s
Somme page		5 Lt 6 s

15	Pierre Mazel jeune tisserant pauvre taxe quinze sols	15 s
16	Jean Bouquet artisan taxe dix sols	10 s
17	Antoinette Grenier fialandiere taxe huit sols	8 s

Chazeirolles

18	Claude Rousset tisserant taxe une livre quinze sols	1 Lt 15 s
19	Pierre Bouschet cherp. ^{er} taxe quinze sols	15 s
20	Pierre Jaffuer artisan taxe quinze sols	15 s
21	Estienne Bounal menagier taxe cinq livres un bouvier taxe une servante taxe	5 Lt
Somme page		9 Lt 8 s

22	Antoinette Gelli veuve et Jacques Vidal son beaufils taxe quinze sols	15 s
----	---	------

23	Louis Bounet jeune talheur taxe dix sols	10 s
24	Jean St.Latgier menagier taxe une livre	1 Lt
25	Estienne Vidal menagier taxe quinze sols	15 s
26	Louis Bounet vieux tailleur Bounet son fils demeurant ensemble taxe une livre quinze sols	1 Lt 15 s
	Anto. ^{te} Granier fialandiere	

La Baume

Somme page 4 Lt 15 s

27	Jean Boulet rantier trois livres dix sols un bouvier taxe une servante taxee	3 Lt 10 s
----	---	-----------

Malavelhette

28	Denis Pounhet rantier trois livres cinq sols un bouvier taxe une servante taxee	3 Lt 5 s
29	Jacques Pezon tisserant taxe quinze sols	15 s
30	Jean Pezon charpantier taxe rien	0
31	Anne Pezon fialandiere taxee huit sols	8 s
	Somme	7 Lt 18 s

32	Jean Pezon laboureur taxe une livre cinq sols	1 Lt 5 s
33	Catherine Tardieu v ^e taxee une Livre cinq sols	1 Lt 5 s
34	Pierre Pezon tisserant taxe dix sols	10 s
35	le berger dudit lieu	

taxe rien	0
-----------	---

Sepches

36	Pierre Ginhac tisserant taxe quinze sols	15 s
37	Pierre Nouzeyrette menagier taxe 1 Livre quinze sols	1 Lt 15 s
38	Jean Planes tisserant et Pierre Plane son fils marié taxe dix huit sols	18 s
	Somme	6 Lt 8 s

39	Antoine Barthellemy et Jean Barthellemy taxe quinze sols	15 s
40	Margueritte Portal v ^e taxee 1 Livre	1 Lt
41	Bernard Rousset taxe dix huit sols	18 s
42	Pierre Barthellemy rantier taxe une Livre	1 Lt
43	Estienne Rousset menagier taxe dix huit sols	18 s
44	Denis Savaiol tisserant taxe dix sols	10 s
45	le berger dudit lieu taxe rien	0
	Somme	5 Lt 1 s

Vergounhoux

46	Antoine Nurit rantier taxe une Livre dix sols	1 Lt 10 s
47	Jean Granier rantier taxe une Livre	1 Lt
48	Pierre Metge menagier taxe cinq Livres cinq sols	5 Lt 5 s
49	Jean Nurit laboureur taxe deux Livres	2 Lt
50	Jean Savaiol tisserant rien	0

51	le berger dudit lieu taxe rien	0
52	Catherine Gasquet v ^e taxee cinq sols	5 s

Somme 10 Lt

53	Margueritte Nurit fialandiere taxee cinq sols	5 s
54	Jeanne Proueze fialandiere taxee rien	0

Chabanes

55	Barthellemy Valy menagier taxe quatre Livres cinq sols	4 Lt 5 s
56	Jean Salgues laboureur taxe quinze sols	15 s
57	Jean Savaiol tisserant taxe une Livre quinze sols	1 Lt 15 s
58	Marie Amourouze femme séparée en biens de Girald Ramadier taxee une Livre	1 Lt

Somme 8 Lt

59	Estienne Cellier taxe une Livre quinze sols	1 Lt 15 s
60	Izabeau Gras et Guillaume Valantin taxee une Livre	1 Lt
61	Antoine Vally menaiger taxe deux Livres dix sols	2 Lt 10 s
62	Silvestre Valantin rantier taxe une Livre quinze sols	1 Lt 15 s
63	Jean Polalhon rantier taxe dix sols	10 s
64	Jean Cellier et Georges Rousset Son beaufils menagiers taxés quatre Livres cinq sols	4 Lt 5 s
65	Pierre Gibelin laboureur taxe une Livre seize sols	1 Lt 16 s

Somme 13 Lt 11 s

66	Pierre Granier menagier taxe deux Livres dix sols	2 Lt 10 s
67	Jean Bourcier menagier taxe une Livre quinze sols	1 Lt 15 s
68	Jacques Gras menagier taxe deux Livres et dix sols	2 Lt 10 s
69	Jacques Faizan artisan pauvre taxe cinq sols	5 s
70	Françoise Gras veuve de Pierre Bourdiol taxee trois Livres	3 Lt
71	Jean Ginestiere vieux taxe une Livre dix sols	1 Lt 10 s
72	Antoinette Negroune taxee trois Livres	3 Lt
	Somme	14 Lt 10 s

73	Jean Galnier bon artisan taxe dix sols	10 s
74	André Mouret menagier taxe trois Livres cinq sols	3 Lt 5 s
75	Jacques Chardenoux artisan taxe quinze sols	15 s
76	Pierre Chardenoux taxe dix sols	10 s
77	Jean Bertouy rantier taxe une Livre	1 Lt
78	Antoine Bourdiol tisserant taxe rien	0
79	Agnès Bourdiol her. ^{re} de Marg. ^{te} Bourdiol taxee quinze sols	15 s
80	le berger dudit lieu taxe rien	0
	Somme	6 Lt 15 s

Moncham

81	Marg ^{te} Mazel veuve taxee quinze sols	15 s
----	---	------

82	Jean Valantin tisserant pauvre taxe rien	0
83	Bernard Savaiol cherp ^{er} taxe quinze sols	15 s
84	Antoine Planchon taxe quinze sols	15 s
85	Philipe Chauvet veuve taxee deux Livres dix sols taxe un bouvier taxe une servante	2 Lt 10 s
86	Pierre Rousset masson taxe dix sols	10 s
87	Jean Meissonnier tisserant taxe dix sols	10 s
	Somme	5 Lt 15 s

88	Jeanne Rousset veuve taxee quinze sols	15 s
89	Jacques Sahvanhac masson taxe huit sols	8 s
90	Pierre Rousset menagier taxe trois Livres	3 Lt
91	Antoine Savajol cherpan. ^{er} taxe une Livre dix sols	1 Lt 10 s
92	Jean Berbonde menagier taxe deux Livres quinze Sols	2 Lt 15 s
93	autre Jean berbonde tisserant taxe quinze sols	15 s
94	Philip et Denis Planchons taxe rien	0
95	le berger dudit lieu taxe rien	0
	Somme	9 Lt 3 s

96	Estienne Brousse tisserant taxe quinze sols	15 s
97	Antoine Troucellier tisserant taxe dix sols	10 s
98	Pierre Sarrazin tisserant	

Dix sols 10 s

Lous Pichs

99 Jean Mallet rantier
taxe une Livre quatorze sols 1 Lt 14 s

Les Estrets

100 Denis Planchon
taxe une Livre 1 Lt

101 Jean St.Latgier tisserant
taxe dix huit sols 18 s

Somme 5 Lt 7s

102 Guillaume Blanquet menager
taxe trois Livres 3 Lt
~~taxe un bouvier~~

103 Marg.te Seguin veuve
pauvre miserable rien 0

104 Jacques Chauvet
taxe une Livre quinze sols 1 Lt 15 s

105 Jean Trocellier
taxe quinze sols 15 s

106 Antoine Blanquet
taxe une Livre dix sols 1 Lt 10 s

107 Jean Jaffuel
taxe dix sols 10 s

108 François Rousset menager
trois Livres 3 Lt

Somme 10 Lt 10 s

109 Marg^{te} Roux veuve
taxee deux Livres dix sols 2 Lt 10 s
~~taxe un bouvier~~

110 Estienne Enjalvin
taxe dix sols 10 s

111 Jacques Benoit
taxe dix sols 10 s

112 Antoine Gerbaix
taxe dix sols 10 s

113	Jean Gerbaix filiastr de Guillaume Cros taxe une Livre	1 Lt
114	Guillaume Cros taxe une Livre cinq sols	1 Lt 5 s
115	Vidal Bouquet Pauvre mizerable rien	0

Somme 6 Lt 5 s

116	Marg ^{te} Martine taxee dix sols	10 s
117	Mathieu St.Latgier taxe dix sols	10 s
118	Antoine Sarrazin taxe cinq sols	5 s
119	Guillaume Troucellier serrurier taxe quinze sols	15 s
120	Pierre Cuminal taxe dix sols	10 s
121	Jean Bougon taxe dix sols	10 s
122	Jeanne et Margte Martin fialandieres taxees dix sols	10 s

Somme 3 Lt 10 s

123	le berger dudit lieu taxe rien	0
-----	-----------------------------------	---

Ponges

124	Samuel Blanquet taxe une Livre dix sols	1 Lt 10 s
125	Denis Rousset taxe quinze sols	15 s
126	Pierre Vally rantier taxe une Livre	1 Lt
127	Guy Tardieu taxe dix sols	10 s
128	Jacques Granier menager taxe deux Livres quatorze sols	2 Lt 14 s

129	Agnès Cros taxee dix sols	10 s
	Somme	6 Lt 19 s

130	Jeanne Rimeise taxee dix sols	10 s
-----	----------------------------------	------

Le Mont

131	Mad ^{lle} Dumond séparée en biens avec son mari taxee cinq Livres dix sols	5 Lt 10 s
-----	---	-----------

132	Vidal Cros taxe trois Livres	3 Lt
-----	---------------------------------	------

133	Antoine, Jean Pierre et Antoine Cros frères masson taxés deux Livres	2 Lt
-----	--	------

Vialgoze

Somme 11 Lt

134	Pierre Ponsonalhe rantier taxe une Livre dix sols	1 Lt 10 s
-----	--	-----------

135	Jean ^{ne} Pelissier veuve Une Livre dix sols	1 Lt 10 s
-----	--	-----------

136	le berger dudit lieu taxe rien	0
-----	-----------------------------------	---

Lestival

137	Pierre Bouscharenc sieur du Vialar taxe trante six Livres taxe un bouvier taxe une servante	36 Lt
-----	---	-------

138	Antoine Granier menager taxe deux Livres	2 Lt
	Somme	41 Lt

139	Guillaume Grenier artisan pauvre taxe une Livre	1 Lt
-----	--	------

140	Pierre Rousset menager Taxe neuf Livres taxe un bouvier taxe une servante	9 Lt
-----	--	------

141	Jean Fabre tisserant	
-----	----------------------	--

	taxe une Livre	1 Lt
142	Catherine Blanquet taxee dix sols	10 s
143	Marg ^{te} Rousset taxee cinq sols	5 s
144	Jean Rousset tisserant taxe dix sols	10 s
145	Catherine Proueze fialandiere pauvre taxée rien	0

Somme 12 Lt 5 s

146	le berger dudit lieu rien	0
147	Margueritte Rousset fialandiere taxee cinq sols	5 s
148	Marg ^{te} Jeanne Meissonniere fialandiere dix sols	10 s

Reyrolz

149	Margtte Ramadier veuve taxee cinq Livres taxe un bouvier taxe une servante	5 Lt
150	Simeond Soutton tisserant taxe douze sols	12 s
151	Pierre Bonnal rantier taxe deux Livres taxe une servante	2 Lt

Somme 8 Lt 7 s

152	Pierre Fontunhe menager decede a laisse six enfants dix huit livres	18 Lt
-----	---	-------

Monte le presant role 237 Lt 3 s

Le presant rolle a este fait par nous sieur Pierre Boscharenc S^f du Vialar, Pierre Rousset du lieu de Lestival, Pierre Rousset du lieu de Montcham, Pierre Metge de Vergounhous # Barthelley Valy de Chabanes, Jean Pezon de Malavielhette, Jean Rimeize de Ponges et Louis Trincal du lieu du Cros suivant la desliberation prise le neufvième du Courant 1701 soubzines en conformitte de la lettre missive a nous envoiee

Duvialar Rousset Rousset Metge

Les commissaires deutes par le Roy et par les Estats generaux de la province du Languedoc tenus a Carcassonne la prnte année mil sept cens un.

Veu le Rolle cy dessus nous ordonnons que les compoix et nommes en iceluy payeront chacun leur cottisation aux rigueurs et privileges portes par les precedentes impositions de la capitation dans tout le prt mois de decembre. Fait a Mende le decembre mil sept cens un.

BP. Ev de Mande
Pelamorgue Chevalier Va.....
Morangies baillit
Sabanel substitut
Bardon maire
D... maire
Chasteng syndic
De St.Germain greffier

Taxe pour le rolle trent cinq sols pour ceux qui ont assiste cinquante sols.

Rolle de la Capitation
De la parroisse de Fonthans
L'année 1701

Taxe 237 LT.

juste

Point de Vallet

notes :

LT = livre tournoi comprenant 20 sols

dans les signatures : BP Ev de Mende, il s'agit de François Placide de Baudry de Piencourt (1677 – 1707)

Patronymes relevés : Savaiol = Savajol – Mamhe = Manhe – Bounal = Bonnal – Ponsonalhe = Ponsonnailles – Fontunhe = Fontugne

Les lignes horizontales symbolisent le changement de page

Lous Pichs = une ferme probablement disparue

Tisserant = tisserand – Rantier = rentier, fermier pour un propriétaire

Fontans en 1701 avait donc 153 chefs de famille (le prêtre a indiqué 2 fois le chiffre 5), la plus forte capitation revient à

Pierre BOUCHARINC Sr du Vialar avec 36 livres tournois